

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE EN OBTENANT LE LABEL « *Le véritable* CAFÉ LIÉGEOIS »

La Ville de Liège souhaite mettre en valeur son patrimoine gastronomique et donner au touriste, et au consommateur liégeois, l'occasion de (re)découvrir ses produits locaux en garantissant leur qualité.

Il en est ainsi du célèbre « **Café Liégeois** », apprécié dans le monde entier, dont l'histoire est liée à la résistance héroïque des forts de Liège en août 1914. Savez-vous que cet acte de bravoure a décidé la France à attribuer la Légion d'honneur à Liège dès le 7 août 14 ? Durant les hostilités, les brasseries et cafés parisiens ont débaptisé l'impopulaire « Café Viennois » au profit de l'appellation « Café Liégeois ». C'est au lendemain de l'armistice, que le « Café liégeois » a fait son apparition sur les tables de la cité ardente.



Celui-ci est mis à l'honneur depuis le mois de juillet 2014, et la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Aujourd'hui, les services du tourisme souhaitent remettre cette brochure au goût du jour et y ajouter de nouveaux partenaires.

OBTENTION DU LABEL « *Le véritable* CAFÉ LIÉGEOIS »

La recette d'origine (anciennement dénommée « Café Viennois ») était essentiellement composée de café fort, de lait, de crème fraîche et de sucre. Depuis lors, elle s'est enrichie de glace, parfois d'alcool ou d'autres ingrédients permettant de nouvelles déclinaisons du produit. Tout en mettant à l'honneur la symbolique historique du Café Liégeois, les organisateurs souhaitent prendre en compte l'évolution et ouvrir la porte à la créativité gastronomique autour des produits de base, pour autant que **l'esprit** de la recette et que des normes précises de **qualité** soient respectés.

La labellisation est soumise au respect d'un cahier des charges précis sur l'esprit du produit et la qualité des ingrédients mais très ouvert sur l'interprétation gastronomique de la recette. Elle se fera sur base d'une recette écrite et de la signature d'un document de candidature engageant le participant à inscrire la recette labellisée à sa carte et à ne servir que cette recette, sous l'appellation « *Le véritable* Café Liégeois ».

Cahier des charges

- Les produits de base suivants seront présents dans la recette : café, crème fraîche et/ou lait, sucre.
- L'utilisation de produits locaux est vivement souhaitée.
- Sont proscrits : les essences de café industrielles, les sirops aromatisés industriels, les colorants artificiels, l'huile de palme.
- Si la glace est utilisée, à fortiori de la glace industrielle, elle devra être de qualité et vierge des produits proscrits. Le jaune d'oeuf y sera présent. La marque de la glace utilisée sera mentionnée.
- La consistance du produit servi sera liquide, semi-liquide ou à consistance glacée. Il ne pourra pas se présenter sous forme de gâteau, de pâtisserie ou de bavarois.

Votre candidature

1) Fiche technique de la recette

Présentation dactylographiée sur feuille A4 de la recette reprenant les quantités, la procédure. Les proportions seront établies pour 4 personnes.

2) Document de candidature (*document en annexe, à compléter et à signer à titre d'engagement. Il existe également en formulaire en ligne sur le site www.visitezliege.be*).

Il vous est en effet demandé, en échange du label et de la promotion offerte, d'inscrire « *Le véritable Café Liégeois* » à votre carte de le promouvoir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre établissement, d'apposer l'autocollant du label à la fenêtre ou en vitrine, et de ne servir que la recette labellisée.

Ces documents peuvent être envoyés par email à l'adresse suivante : elise.dereppe@liege.be

Communication

La Ville de Liège s'engage à entreprendre une campagne de communication et de promotion autour du produit « *Le véritable CAFÉ LIÉGEOIS* », notamment par :

- la remise aux établissements labellisés de visuels leur offrant une bonne visibilité extérieure
- la mise à disposition de supports pour promouvoir le produit à l'intérieur de l'établissement
- la distribution gratuite d'une brochure avec un plan reprenant les établissements labellisés, un historique du Café Liégeois, des illustrations d'époque, ...
- la promotion dans le cadre de foires, salons, manifestations diverses
- la promotion dans le cadre des manifestations liées à la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918
- l'organisation de dégustations
- etc.

Organisation

L'opération « *Le véritable CAFÉ LIÉGEOIS* » est organisée par la Ville de Liège via son Office du Tourisme

INFORMATIONS

Office du Tourisme de Liège
Quai de la Goffe 13 – 4000 Liège
Tél. : 04.221 92 21
Courriel : info@visitezliege.be